

22nd Réunion du comité de pilotage

Projet de résumé

15-16 décembre
Réunion virtuelle 2021

Objectifs

- S'accorder sur la **stratégie politique et les contours du document final** du [sommet 2022 sur la coopération efficace au développement](#) ;
- Se mettre d'accord sur la manière dont les membres du comité directeur peuvent **diriger les efforts d'engagement, de communication et de sensibilisation dans le cadre** de la "route vers le sommet" ;
- En réponse à l'**examen** indépendant **du GPEDC**, discuter des propositions des coprésidents pour améliorer la mise en œuvre du mandat et des méthodes de travail du Partenariat ; et
- Discuter des éléments clés du **cadre et du processus de suivi révisés** et de leurs implications, ainsi que des étapes à franchir pour relancer l'exercice au début de 2023.

Contacts de l'équipe de soutien commune

Thomas Boehler, e-mail : Thomas.Boehler@oecd.org, tél. : +33 24145 87 75

Yumna Rathore, e-mail : Yumna.Rathore@undp.org, tél. : +1 212 906 5742

Pour les documents de référence et les présentations de cette réunion, veuillez consulter [cette page](#).

Pour une liste complète des membres du comité directeur, veuillez consulter [cette page](#).

Décisions et actions découlant

Le comité directeur a :

[Sommet]

- ✓ Nous sommes convenus d'une ambition politique pour le sommet, à savoir **souligner l'urgence d'utiliser les principes d'efficacité pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'agenda 2030**, et la nécessité d'un récit qui suscite une plus grande volonté politique en se concentrant sur la manière de s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans un contexte changeant avec des demandes et des défis divers ;
- ✓ Il a été convenu que le **pouvoir du document final réside dans le fait qu'il est concis et axé sur l'action**, basé sur des échanges dirigés par les membres, inclusifs et transparents, qui évitent les lourdes négociations ;
- ✓ se sont engagés à mener des événements, des consultations et des efforts de communication et de plaidoyer pour **créer une dynamique politique** en faveur du sommet parmi leurs groupes d'intérêt respectifs et les engager au plus haut niveau politique ; et
- ✓ a souligné la nécessité de prendre des mesures **permettant à tous les acteurs intéressés de participer au sommet** malgré les restrictions liées au format et au COVID et compte tenu des différents fuseaux horaires.

[Revue GPEDC]

- ✓ Se sont félicités de l'examen indépendant du GPEDC et de ses recommandations, ont salué la nature consultative de l'examen et ont examiné la réponse proposée par les coprésidents.
- ✓ a demandé aux coprésidents de développer davantage leur réponse aux recommandations de l'examen en fournissant plus de détails dans le plan d'action sur la façon dont les recommandations seront mises en œuvre en pratique.
- ✓ Reconnaît que l'amélioration manifeste de la mise en œuvre du mandat et des méthodes de travail du GPEDC est d'une importance capitale pour le grand effort de mobilisation nécessaire au sommet de 2022 ;
- ✓ ont convenu que l'approche "légère au niveau mondial, concentrée au niveau pays" du GPEDC, ainsi que sa nature unique, inclusive et multipartite, doivent être préservées et renforcées ; et
- ✓ Ils ont manifesté leur intérêt pour le lancement des réformes nécessaires, en particulier en ce qui concerne les défis de la gouvernance et la manière d'institutionnaliser les dialogues sur l'action et de donner plus de poids aux acteurs au niveau national, en notant que les dialogues sur l'action doivent alimenter les préparatifs du sommet.

[Suivi]

- ✓ a convenu d'aller de l'avant avec les préparatifs pour reprendre le suivi avec une **approche de vagues ouvertes et l'inclusion de dialogues d'action** dans le cadre du processus ; ¹et
- ✓ **Les quatre domaines d'intervention du cadre révisé ont été acceptés**, et les travaux sur le cadre progresseront sans abandonner les domaines de mesure essentiels existants.

Les coprésidents :

- ✓ Encouragé les membres à partager les **preuves liées à l'efficacité du développement** qu'ils produisent de manière conforme aux préparatifs du Sommet afin de soutenir les efforts de mobilisation ;
- ✓ Proposition de déposer un projet de document final zéro d'ici la fin février 2022 comme base

¹ Cet accord tient compte de l'engagement pris par les coprésidents de discuter, avec les membres concernés, de mesures potentielles pour répondre aux préoccupations liées à la protection de la responsabilité et aux besoins de soutien continu de la nouvelle approche.

pour les échanges dirigés par les parties prenantes, avec la possibilité de prendre des engagements spécifiques et de faire des annonces dans les annexes ;

- ✓ Réflexion sur le titre et proposition "**Sommet 2022 sur la coopération efficace au développement**" pour assurer une focalisation visible sur l'efficacité du développement ;
- ✓ Souligné le besoin de **ressources supplémentaires** et de manifestations d'intérêt pour diriger certaines parties de l'organisation du Sommet (voir budget) ;
- ✓ Invité les membres à fournir tout **commentaire sur la réponse des coprésidents à l'examen du GPEDC**, dans les deux semaines suivant la diffusion du résumé ; et
- ✓ Les membres ont été invités à discuter de leur **représentation au sein du Comité** au sein des circonscriptions et, en cas de rotation, à identifier des remplaçants de haut niveau bien avant le Sommet.

Résumés des sessions

Session 1 : La stratégie politique pour la réunion de haut niveau du GPEDC 2022

(Modéré par S.E. M. Thomas Gass, Suisse)

Principaux points à retenir :

- ✓ Les membres ont accueilli favorablement la feuille de route proposée pour la réunion de haut niveau ("Sommet") et beaucoup ont exprimé leur préférence pour un **lien plus direct entre les principes d'efficacité et les défis mondiaux actuels qui doivent être relevés pour accélérer les progrès de l'Agenda 2030**, notamment le financement et l'adaptation au climat, la réponse et le relèvement COVID-19, le fait de ne laisser personne de côté, le rétrécissement de l'espace démocratique et civique, la fragilité et l'inégalité. Cela permettra d'instiller un sentiment d'urgence et de pertinence, et de susciter l'intérêt et l'adhésion des politiques, tout en réaffirmant l'engagement envers les ODD.
- ✓ Plusieurs membres ont souligné l'**importance de l'engagement local et de la démonstration de l'impact de l'efficacité au niveau des pays**, notamment en examinant comment renforcer les systèmes locaux et développer les capacités de manière durable afin de rendre les partenariats plus ancrés localement, plus crédibles et plus pertinents. Cette orientation pourrait faciliter une participation significative des acteurs des gouvernements nationaux et locaux, du secteur privé, de la société civile, des fondations et autres pour résoudre des problèmes spécifiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Elle sous-tend également la primauté de l'inclusion et de la démonstration des résultats des ODD, sur la base de preuves et de données provenant de différentes sources.
- ✓ Les membres ont convenu d'**élaborer le document sur les résultats politiques de manière à démontrer comment l'efficacité peut répondre à ces priorités et à ces sujets**, et de le garder court, avec des annexes fournissant de l'espace pour des détails supplémentaires si nécessaire. Les membres se sont également engagés à soutenir un dialogue inclusif autour de ce document et à suivre une approche pragmatique qui évite les longues négociations de nouveaux engagements.

Autres points clés de la discussion :

- **Les perspectives et exemples suivants de dilemmes et de tendances**, soulevés par les membres, démontrent la variété et la convergence des sujets critiques qui pourraient informer et affiner le récit et constituer des débats politiques attrayants lors du sommet :
 - **L'impact de la pandémie de COVID-19** sur les modèles opérationnels et la manière dont l'adhésion aux principes d'efficacité peut contribuer à renforcer les capacités et à réaliser les plans et objectifs de développement nationaux dans les pays partenaires ;

- Le **principe de ne laisser personne de côté** afin de répondre aux besoins des plus démunis, conformément aux principes d'efficacité ;
- La nécessité pour tous les types de **partenariats de mieux refléter l'esprit de l'Agenda 2030, axé sur les personnes**, afin d'être des moteurs et des catalyseurs de l'inclusion ;
- La mesure dans laquelle les efforts de **mobilisation des financements en faveur du développement durable**, notamment par le biais des cadres de financement nationaux intégrés (CFNI), peuvent être améliorés en veillant à ce que les principes d'efficacité soient correctement pris en compte dans les CFNI, notamment en impliquant davantage les parties prenantes et en renforçant le leadership du gouvernement ;
- Comment l'application des **principes d'efficacité au financement des biens publics mondiaux, en particulier pour l'action climatique ou la sécurité sanitaire mondiale, peut garantir que les pays et les populations vulnérables ne sont pas laissés pour compte, et que les fonds sont alloués et accessibles aux parties prenantes** au niveau national de manière à favoriser l'appropriation et le leadership inclusifs des pays ;
- Les **différences et les points communs dans la compréhension, la définition et le suivi des progrès en matière d'efficacité**, entre les membres du CAD, les prestataires du Sud et les autres ;
- Les **implications de la montée des autocraties, du rétrécissement de l'espace civique et du déclin de la démocratie pour les approches menées par les pays**, en supposant qu'elles soient dirigées par l'État, et les alternatives potentielles si les gouvernements ne s'engagent pas dans l'Agenda 2030 ;
- Ce que le **lien entre le développement, l'humanitaire et la paix** signifie en pratique pour soutenir le développement durable dans les situations fragiles et affectées par des conflits ;
- Comment les mentalités doivent encore évoluer pour "**décoloniser**" la **coopération au développement**, en bouleversant les hiérarchies profondément ancrées et les structures de pouvoir asymétriques ;
- Comment **travailler avec le secteur privé de manière à respecter l'obligation de rendre des comptes et à libérer le potentiel des partenariats** sans saper le rôle des autres partenaires ;
- La tendance à **s'éloigner des systèmes infranationaux, qui sape le principe d'un meilleur alignement** et la manière de mieux utiliser la coopération décentralisée pour transformer les systèmes et les instruments afin de réaliser l'Agenda 2030 au niveau local ;
- Un **manque** perçu de **transparence des informations pertinentes pour les cycles de budgétisation et de planification des pays partenaires** ;
- Grâce à ces exemples, les membres ont également conclu qu'un récit actualisé du Partenariat mondial devrait démontrer comment le programme d'efficacité peut contribuer à **l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD**. Dans ce contexte, les membres ont souligné comment le Partenariat mondial peut soutenir :
 - **Approches multipartites**, notamment par le biais de preuves et d'actions découlant des dialogues d'action et des résultats des domaines d'action ;
 - **L'efficacité des diverses modalités et instruments**, y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire et l'efficacité de la société civile, des organisations multilatérales, du secteur privé et des partenaires philanthropiques ;

- **le suivi des progrès et la promotion de la responsabilisation** en soulignant la pertinence du nouveau cadre et du nouveau processus de suivi ; et
- **Son propre renouvellement en montrant qu'il est prêt à réformer le partenariat mondial** en répondant et en agissant sur les recommandations formulées par l'examen indépendant du GPEDC.
- Certains membres ont indiqué qu'ils **produiront leurs propres preuves et rapports** sur l'état des lieux de l'efficacité du développement comme contribution au sommet ;
- Les membres ont convenu de s'en tenir à un **document de résultats concis** avec les priorités suivantes :
 - **Faites-en un court document politique** qui galvanise l'esprit de Busan et suscite un engagement renouvelé pour mettre en œuvre efficacement le programme 2030 avec un sentiment d'urgence ;
 - **Encadrer le document autour de considérations politiques plus larges**, notamment l'impact d'autres politiques sur le développement (cohérence des politiques pour le développement durable) ;
 - **Répondre aux défis du développement de notre époque** par des actions et des pratiques pratiques et concrètes facilement identifiables comme des actions d'"efficacité" ;
 - **Accélérer le rythme de mise en œuvre** en générant un élan politique autour de ces priorités qui sont attribuables aux membres (dans les annexes), montrer les priorités et les contributions des différents acteurs et renforcer la crédibilité et la responsabilité ;
 - **Faciliter des échanges dirigés par les membres et inclusifs pour développer le document**, permettant à la diversité des acteurs d'informer le processus et d'exprimer leur soutien politique à l'avenir du Partenariat mondial.

Session 2 : Répondre aux recommandations de l'examen du GPEDC

(Modéré par M. Abul Kalam Azad, Bangladesh)

Principaux points à retenir :

- ✓ **Les membres ont accueilli favorablement l'examen de la GPEDC et ont discuté des prochaines étapes proposées par les coprésidents.** La discussion sur les six réponses prioritaires des coprésidents a souligné l'importance de faire progresser les réformes parallèlement aux activités préparatoires prévues pour le sommet. Les membres ont demandé aux coprésidents de développer davantage leur réponse afin de fournir plus de détails sur la mise en œuvre pratique des recommandations de l'examen.
- ✓ **Une partie importante de la discussion a porté sur la manière de mettre en œuvre le slogan du Partenariat mondial, à savoir "un éclairage mondial, une attention particulière aux pays".** Les membres ont souligné le potentiel des dialogues d'action (AD) pour renforcer l'impact du Partenariat mondial au niveau national, et ont noté la nécessité pour toutes les parties prenantes de mobiliser leurs circonscriptions pour soutenir ces dialogues. Les membres ont noté la nécessité de veiller à ce que les conclusions des dialogues d'action constituent une contribution au sommet.

Autres points clés de la discussion :

- Si les membres se sont généralement félicités du processus d'examen de la GPEDC et du projet de réponse des coprésidents, ils ont surtout délibéré sur la **manière de concrétiser la réponse à l'examen de la GPEDC**, en notant la nécessité de la lier aux efforts visant à créer une dynamique en vue du sommet.

- Les membres ont souligné l'**hétérogénéité des dialogues d'action (DA) et le manque de progrès** illustré par le nombre relativement faible de DA qui ont eu lieu jusqu'à présent. Un membre a mentionné que l'AD qu'il avait organisé constituait un modèle pratique pour mieux relier les discussions mondiales aux priorités nationales. En réponse, le coprésident suisse a profité de l'occasion pour rappeler à tous les membres du comité directeur que les AD sont un effort et une responsabilité collectifs, et a appelé à un soutien renouvelé pour mobiliser les circonscriptions afin qu'elles s'engagent activement dans les AD et les soutiennent.
- Le coprésident non exécutif a soulevé le fait que l'architecture d'aide établie avant Busan **s'est affaiblie ou a disparu. Il a souligné que, pour que le concept de concentration sur les pays ait un sens, le GPEDC doit indiquer clairement comment il aidera les pays à renforcer les architectures d'aide nationales, notamment les processus de dialogue et de coordination.**
- **Un large consensus s'est dégagé pour renforcer l'engagement au niveau national.** Les membres ont signalé la nécessité de soutenir une approche globale de la société, en travaillant avec les OSC et d'autres acteurs en tant qu'interlocuteurs et partenaires. D'autres suggestions ont été faites, notamment celle de tirer davantage parti du système des Nations unies pour mieux ancrer les travaux et les domaines d'action du GPEDC au niveau national dans les processus nationaux, tels que les cadres nationaux intégrés de financement (CNIF) et d'autres réseaux internationaux de financement. Un membre a expliqué comment les projets pilotes de son domaine d'action visent à responsabiliser les homologues au niveau national en mettant l'accent sur le développement des capacités. Des efforts de communication beaucoup plus importants de la part de toutes les parties prenantes et des messages communs au niveau national, soutenus par les partenaires de développement, seront nécessaires pour faire la différence.
- **Les membres ont mentionné la nécessité d'institutionnaliser davantage le travail des domaines d'action (AA), conscients des besoins supplémentaires en ressources que cela impliquerait.** Un membre n'est pas d'accord avec la conclusion de l'examen selon laquelle le secteur privé ne s'engage pas beaucoup avec le GPEDC et souligne que le PSE est plus significatif au niveau local qu'au niveau du siège. Un membre a fait remarquer que l'examen n'abordait pas suffisamment certaines des lacunes des dispositions institutionnelles du Secrétariat et qu'il aurait pu apporter une valeur ajoutée en réfléchissant à un contrôle plus unifié de la fonction exécutive.
- En conclusion, le coprésident suisse a salué l'offre de s'engager plus fermement avec le système des Nations unies et a appelé les membres à fournir leurs commentaires écrits sur la réponse des coprésidents afin de s'assurer qu'elle est pleinement soutenue par l'ensemble des membres du comité directeur.

Session 3 : Le Partenariat mondial pour le suivi des réformes

(Modéré par M. Vitalice Meja, coprésident non exécutif)

Principaux points à retenir :

- ✓ **Les membres ont accueilli favorablement les changements proposés au processus de suivi :** passage à une approche par vagues ouvertes et inclusion de dialogues d'action qui se concentreraient spécifiquement sur les résultats du suivi dans le cadre du processus de suivi. Certains membres ont exprimé des inquiétudes quant aux implications potentielles des vagues ouvertes sur la responsabilité, le dynamisme et la visibilité de l'exercice, ainsi que sur les efforts nécessaires pour mobiliser et soutenir les parties prenantes sur une base continue. Les coprésidents entameront un dialogue avec les membres concernés pour discuter de ces préoccupations et y répondre. Grâce à cela, les préparatifs pour la reprise de la surveillance avanceront en 2022.
- ✓ **Les membres se sont mis d'accord sur les quatre domaines d'intervention du cadre révisé.** Les membres reconnaissent que le cadre révisé ne sera pas allégé en termes de portée des rapports. Les membres accueillent favorablement l'assurance qu'il sera possible

d'être informé et de participer aux travaux en cours sur le cadre en 2022.

- ✓ **Les membres ont reconnu que l'ambition accrue du nouvel exercice de suivi nécessitera un effort accru pour mobiliser les parties prenantes.** L'accent a été mis sur l'obtention, grâce aux efforts collectifs des membres, d'un engagement fort des pays partenaires à participer au prochain cycle. Les membres ont approuvé la feuille de route et les principales étapes pour 2022, tant en ce qui concerne les préparatifs du sommet que la relance du suivi au début de 2023, y compris le fait que le comité directeur devra examiner et prendre une décision pour finaliser le cadre de suivi d'ici la mi-2022. Les risques de tout dérapage du calendrier qui pourrait entraîner un retard dans la relance de l'exercice ont également été bien notés.

Autres points clés de la discussion :

- **Les efforts déployés par les coprésidents et le JST pour mener la réforme du suivi de manière inclusive et transparente ont été largement appréciés.** Les membres ont également apprécié le fait que le rythme de la réforme se soit considérablement accéléré, comme en témoigne la publication récente d'un projet de proposition de suivi couvrant les éléments du cadre et du processus.
- **La majorité des membres ont approuvé la proposition de passer à une approche par vagues ouvertes,** soulignant les avantages attendus d'une approche plus flexible. Les membres représentant les **pays partenaires ont particulièrement bien accueilli ce changement,** anticipant les opportunités d'institutionnaliser le suivi avec les processus de planification nationale et de RVN, ainsi que les processus régionaux pertinents. Des points d'entrée pour tirer concrètement parti de l'approche par vagues avec le cycle du HLPF ont également été notés. Plusieurs **membres ont exprimé leur préférence pour des cycles de quatre ans,** afin de laisser suffisamment de temps pour agir sur les résultats, ainsi que pour assurer un soutien adéquat aux pays [moins nombreux] participant à chaque vague.
- **Certains membres ont réitéré leurs préoccupations quant aux implications potentielles de l'approche des vagues ouvertes** sur la responsabilité mondiale, la comparabilité des données et la dynamique de l'exercice, ainsi que sur les efforts nécessaires pour mobiliser et soutenir les parties prenantes sur une base continue. Les **coprésidents entameront un dialogue avec les membres concernés** pour discuter de ces préoccupations et y répondre. Grâce à cela, les préparatifs pour la reprise de la surveillance avanceront en 2022.
- Les membres **ont convenu de l'inclusion des dialogues d'action comme partie intégrante du processus de suivi amélioré.** Une série d'avantages ont été cités, notamment la manière dont un tel dialogue au niveau national sur les résultats du suivi pourrait fournir des occasions supplémentaires de mobiliser les parties prenantes, ainsi que d'institutionnaliser l'exercice de suivi dans les processus au niveau national. Les membres ont noté la nature diverse des dialogues d'action actuellement mis en œuvre et ont encouragé - et en fait confirmé l'intention de la proposition de réforme du suivi - que les dialogues d'action fassent partie du processus de suivi, tout en tirant des enseignements de l'initiative actuelle, seront axés sur les résultats du suivi et sur l'identification de mesures pratiques pour relever les défis soulevés par ces résultats. À cet égard, la perspective de les renommer a été évoquée. Les membres ont également encouragé les travaux futurs sur le processus de suivi à mettre l'accent sur d'autres éléments importants, tels que les phases d'adhésion des pays partenaires, le lancement et le suivi des dialogues d'action.
- Les membres ont reconnu que l'ambition accrue du nouvel exercice de suivi nécessitera un effort accru pour mobiliser les parties prenantes et soutenir l'exercice, tant au niveau national que mondial. L'accent a été mis sur l'importance d'obtenir un engagement fort des pays partenaires à participer au prochain cycle, d'ici le sommet. Plusieurs **membres, y compris ceux qui représentent les groupes régionaux de pays partenaires, se sont engagés à travailler activement dans leurs sphères d'influence/constitutions** pour mobiliser les pays partenaires. Les membres ont également noté que les préparatifs pour relancer l'exercice devraient commencer dès que possible, et au moins six mois à l'avance.
- Les membres **ont approuvé les quatre domaines d'intervention du cadre révisé.** Certains

membres ont souligné la pertinence des domaines d'intervention pour les priorités régionales et nationales. Le travail d'élaboration du cadre, basé sur les [commentaires des parties prenantes](#) (dont certains ont été réaffirmés par les membres au cours de la session), se poursuivra sur la base de ces quatre domaines d'intervention. Les membres **reconnaissent que le cadre révisé ne sera pas allégé en termes de portée des rapports**, certains membres plaidant contre l'abandon de domaines de mesure essentiels et d'autres évoquant la possibilité d'ajouter des indicateurs et/ou des nuances aux points de données existants.

- Les membres **ont approuvé la feuille de route et les principales étapes**, tant en ce qui concerne les préparatifs en vue de l'approbation de la nouvelle proposition de suivi lors du sommet que pour la relance de l'exercice de suivi au début de 2023. Ils se sont félicités des assurances données par les coprésidents quant à la poursuite d'un processus transparent et inclusif, avec des possibilités pour les membres de peser sur les travaux en cours pour développer les éléments du cadre. Un membre a proposé des ateliers techniques multipartites pour faire avancer ce travail. Une discussion a eu lieu sur la façon dont le pilotage pourrait être une occasion de mobiliser les pays partenaires pour participer au prochain cycle de suivi ; les membres ont également partagé des idées sur la façon dont des éléments distincts du cadre pourraient être pilotés dans différents pays pour le rendre plus réalisable compte tenu du calendrier limité.

Session 4 : La route vers la réunion de haut niveau du GPEDC de 2022

(Modéré par S.E. M. Christian Mwando Nsimba, République démocratique du Congo)

Principaux points à retenir :

- ✓ Les membres **se sont engagés à diriger ou à participer à des événements mondiaux, régionaux et spécifiques à leur circonscription en 2022, dans le cadre de la "route vers le sommet"**, afin de promouvoir le sommet ;
- ✓ Certains membres se sont **inquiétés du caractère inclusif des événements hybrides** et ont demandé aux coprésidents de réfléchir à la manière de garantir la participation active des principaux groupes d'intérêt ;
- ✓ Les coprésidents ont encouragé les membres à **contribuer à l'organisation² réussie du sommet** ;
- ✓ Les coprésidents ont invité les membres à **réfléchir à leur rôle en tant que membres du comité directeur** avant le sommet au sein de leurs circonscriptions respectives.

Autres points clés de la discussion :

- Les membres ont réitéré leur **engagement à participer à des événements clés ou à les diriger dans la période précédant le sommet et à faciliter les échanges au sein de leurs circonscriptions** afin d'identifier les thèmes du document final et de mobiliser leurs circonscriptions pour l'événement. Parmi les événements clés mentionnés figurent la cinquième conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (désormais reportée), le Forum des Nations unies sur le financement du développement, les Journées européennes du développement, le Forum politique de haut niveau des Nations unies, ainsi que des forums et des conférences clés du secteur privé, des gouvernements infranationaux et des OSC2022.
- **Les membres ont souligné la nécessité de faire valoir la valeur ajoutée du GPEDC en tant que plateforme multipartite lors d'événements majeurs.** Ils ont souligné que l'"offre" de la GPEDC devrait s'articuler autour de la manière dont le nouveau récit substantiel et les principales composantes du travail du Partenariat mondial (suivi, dialogues sur l'action, domaines d'action, recommandations de l'examen de la GPEDC, etc.) peuvent être utilisés utilement par les différents acteurs. Des pratiques et des exemples concrets tirés des domaines

² [Voir la note de financement.](#)

d'action et des dialogues sur l'action seront utiles à cette fin.

- **Les membres conviennent qu'une masse critique de personnes doit être présente en personne pour un "vrai débat politique"**. Plusieurs membres ont fait part de leurs préoccupations concernant un événement hybride et la nécessité de gérer les aspects techniques de manière à faciliter l'interaction entre les personnes présentes en personne et celles qui sont en ligne. Les fuseaux horaires et les restrictions liées au COVID doivent être pris en compte afin de garantir que le sommet soit véritablement une réunion inclusive. Le pays hôte tiendra compte des enseignements tirés de divers événements hybrides, notamment le récent Forum mondial des données des Nations unies.
- **Les membres se sont félicités du soutien apporté par la campagne d'action en faveur des ODD en matière de communication et de sensibilisation**. Plusieurs produits et activités de communication seront élaborés en consultation avec les coprésidents et les membres du comité directeur, puis diffusés et amplifiés par un "réseau de communication" plus large. Les membres sont invités à exprimer leur intérêt à rejoindre le réseau de communication HLM3 en envoyant un courriel à info@effectivecooperation.org. Une [page consacrée au Sommet](#) a été lancée, et d'autres informations seront ajoutées en temps voulu.
- Les coprésidents ont présenté **le déficit de financement du Sommet**, notamment pour la facilitation des voyages, l'organisation des réunions préalables et la production de produits de communication. La République de Corée et la Commission européenne se sont engagées à fournir des contributions financières supplémentaires et les autres membres sont encouragés à indiquer comment ils soutiendront l'organisation du Sommet.
- Les coprésidents ont encouragé les membres à **réfléchir dès le début de l'année 2022 pour savoir s'ils ont l'intention de rester dans leur rôle actuel de membre du comité directeur** après le sommet ou si leur circonscription désignera un autre représentant.